



Infos municipales

Nos belles routes !

Grand nombre d'entre nous ont pu constater la remise en état d'une partie de la voirie effectuée au courant de l'été. Dans un premier temps, les routes de Pont Castel et « petite » Route de Boutric à la charge de la commune pour un coût de 53 242,06 euros auquel s'ajoute 3000,00 euros de maîtrise d'œuvre. Des travaux de grandes envergures ont également été menés sur celles de Boutric, du Rabey et Chemin de Palanque-longue. Ces travaux s'inscrivent dans la lignée des travaux de réfection des digues, qui ont par ailleurs duré de longs mois et qui ont particulièrement endommagés la chaussée. Le montant de la réfection de nos charmantes routes de campagne a été pris en charge par la Communauté des Communes de Montesquieu (CCM) pour un montant de 300 000 euros.



Point sur le raccordement à la Fibre par Jean-André Lemire



Le déploiement sur notre village arrive à son terme. Je suis fier d'avoir suivi du début et ce jusqu'à la fin l'aboutissement de ce projet. A ce jour près de 90 % des habitations peuvent bénéficier, sur commande, d'un abonnement. Il reste 28 maisons à raccorder qui pour 23 d'entre-elles le seront d'ici la fin de l'année, et pour la plupart en octobre. Les cinq restantes, Verderas et les Quatre Chemins, ne le seront malheureusement qu'à compter de 2022 car leur déploiement dépend du réseau d'Ayguemorte. Certains d'entre vous ont exprimé leur impatience car ils ne comprenaient pas le retard dans les travaux ou que leur voisin soient raccordés et pas eux. A chaque fois il y avait bien des explications techniques ou administratives bien réelles mais difficilement compréhensives pour les impatientes. Ce déploiement, initié par le département, est solidaire, puisque les plus retirés ne sont pas oubliés, même si leur raccordement vaut bien plus cher à l'unité. Cette péréquation met du baume au cœur, dans ce monde où l'individualisme semble prendre de plus en plus d'importance. Le coût moyen d'investissement pour un raccordement est de 1490 euros. La CCM sur l'ensemble de son territoire y participe pour un montant de 960 000 euros soit 77 euros par foyer.

1, 2, 3 Rentrée

Mardi 1 septembre, un climat excitant planait devant notre petite école ... Et pour cause c'était la rentrée des classez. Une rentrée sous le signe de la bienveillance et de la prévention mais nos élèves disciplinés et habitués n'ont eu aucun mal à retrouver leurs petites habitudes.

Cependant, petits changements importants dans cette ambiance de retrouvailles entre enfants, parents et enseignants. Non pas le masque, quoi qu'obligatoire pour les personnes de plus de 11ans dans un périmètre de 50m autour de l'école, mais une nouvelle directrice Mme Cubie, maîtresse des CM1 et CM2. On compte également une nouvelle recrue également du côté du périscolaire, la douce Emma désormais fidèle alliée de Clara.

En ce qui concerne la section maternelle, Mme Erraitz s'est vu accueillir pour leur première rentrée, 6 enfants de petite section, sac vissé sur le dos, doudou bien à l'abri. D'un pas motivé ils se sont montrés curieux et attentifs, peu de larmes sur leurs joues. Cette année aussi nous accueillons des enfants de communes voisines et nous souhaitons à tous de nombreuses rentrées des classes pour les années à venir dans notre chère école. Il faut le souligner une fois encore nous sommes à l'abri d'une fermeture de classe mais nous gardons à l'esprit que chaque nouvelle année est un sursis.

Du côté de la bibliothèque

Les longues journées d'été s'éloignent déjà... C'est la rentrée et le moment de venir faire un tour à la bibliothèque pour découvrir nos nouveautés, pour vous renseigner ou tout simplement pour venir bavarder. Et puis, rien de tel qu'un bon roman ou une bande dessinée pour passer un moment agréable, pour oublier la chaleur, les moustiques, les virus ... A ce propos, certains disent même que la lecture renforce les défenses immunitaires. (A vérifier ...)

Dans le respect des gestes barrières, nos bénévoles vous accueilleront comme d'habitude les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30.

Marie et Joséphine ont repris l'heure du conte le lundi 7 septembre, dehors sur la terrasse, s'il fait beau ou dans la salle des Gravettes s'il pleut. Ainsi sera respectée la distanciation entre les enfants. A partir d'octobre, cette heure du conte aura lieu tous les premiers lundis du mois. Nous vous attendons avec impatience. Venez nombreux.

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour raison de santé, une solution de livraison à domicile est proposée par l'équipe de la bibliothèque. Vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie au 05.56.72.67.29 ou par courriel auprès de la bibliothèque à bibliotheque.isg@orange.fr

Compteur LINKY

Le changement du compteur Linky intervient suite à la loi de la transition énergétique. Pour la pose, le déploiement s'effectuera jusqu'à fin 2021. Vous allez, ou vous avez reçu un courrier concernant le passage d'un agent pour le changement de votre boîtier. A savoir que si le compteur se trouve à l'extérieur de votre habitation, sur le domaine public, l'agent pourra procéder au remplacement du compteur, SANS votre accord, ni votre présence. Si au contraire, il se situe à l'intérieur de votre logement, il vous sera proposé un rendez-vous par ENEDIS.

Pour l'instant si vous refusez, rien n'est défini par ENEDIS, mais à la fin du déploiement, il est envisageable que le relevé de votre consommation vous soit facturée.



Elagage des arbres et arbustes empiétant sur le domaine public : rappel

Lorsque vous disposez d'arbres empiétant sur le domaine public, leur entretien doit être effectué régulièrement afin qu'ils ne deviennent pas un danger pour la population ou pour la circulation. En cas d'accident, le propriétaire de l'arbre est toujours tenu responsable. Dès que la hauteur des arbres et arbustes et les largeurs des branches risquent de compromettre les opérations sur les réseaux aériens d'électricité, de téléphone et d'éclairage, le propriétaire doit les couper régulièrement. L'opération d'élagage est aux frais du propriétaire ou de son représentant, à savoir le locataire en cas de location. Enfin, tous les produits et déchets de l'élagage doivent être enlevés au fur et à mesure et ne doivent en aucune manière séjourner sur la voie publique. Pour la réalisation de ces travaux, une autorisation d'occupation du domaine public doit être accordée par la Mairie. Ces situations sont endémiques sur notre commune, nous demandons -donc aux propriétaires concernés d'y être attentif.

Gestion des déchets



Afin de répondre aux besoins, la commune a doté le lotissement d'un nouveau conteneur à verre situé allée Pelletan. Il faut y déposer exclusivement le verre. Bouchons et capsules interdits. D'autre par nous tenions à vous rappeler que les bacs d'ordures ménagères ne doivent pas encombrer les rues et trottoirs et qu'il est obligatoire de les ranger le vendredi après la collecte. Merci.

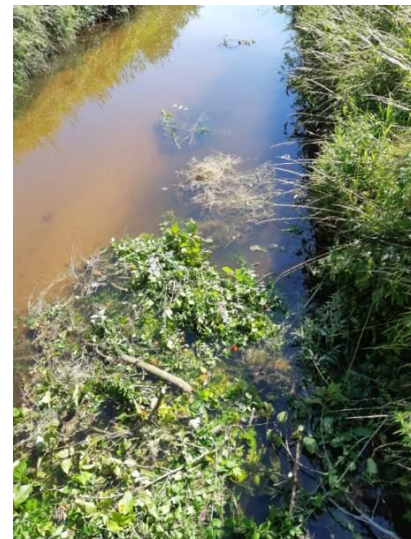
Rappel incivilités



Il était une fois, dans un petit coin de France, un beau village typique et paisible où il faisait bon vivre. Mais un méchant a soudain bouleversé la vie des habitants et les a contraints à porter un masque. Et c'est là, de temps à autres puis plus régulièrement, lors de balades dans ce beau village que l'on se mit à apercevoir des masques jetés par terre. Quelle désolation pour ce village qui pourtant est sensibilisé au tri et aux déchets !

Un peu plus loin, en longeant l'Estey, il y avait des branches taillées jetées dans le ruisseau et encore un peu plus loin à la sortie du village aux 4 chemins des ordures à même le sol laissés à l'abandon au pied des conteneurs.

Mais qui peut faire ça ? On ne le saura certainement jamais ! Mais on peut supposer que ce sont des citoyens répréhensibles et on peut espérer qu'à l'Avenir, la nature soit plus respectée pour le bonheur de tous et le bien vivre Ensemble à l'Isle Saint Georges.

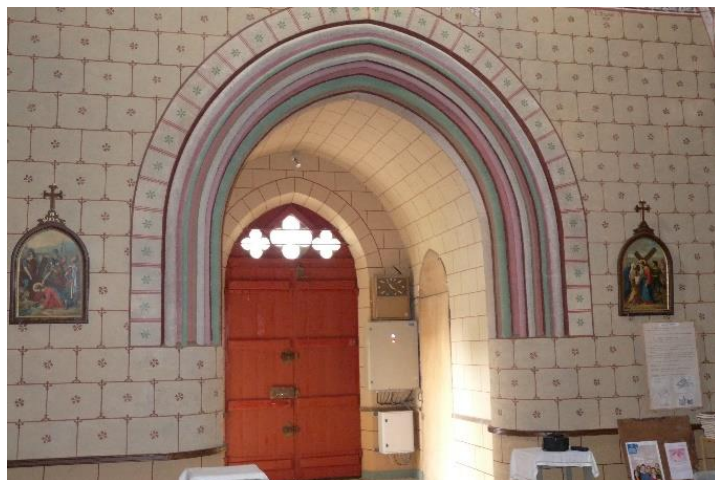


La rentrée des Associations

Zoom sur l'Association de Restauration et de sauvegarde de l'église d'Isle St Georges (ARS)

Assemblée Générale ordinaire de l'ARS église Isle St Georges. Compte tenu des circonstances, c'est une assemblée générale restreinte qui s'est tenue samedi 5 septembre à la salle des Gravettes.

La séance s'est ouverte sur le bilan de cette année écourtée et sur le renouvellement du bureau. Les travaux prévus dans le narthex (c'est à dire les peintures murales et la peinture des portes à l'exception de celle qui mène au clocher) (photo ci-joint) ont bien été réalisés par l'atelier DUFON et réceptionnés par Monsieur Laurent THOMAS, architecte des bâtiments de France. En 2021, les artisans devraient s'attaquer à la restauration du mur et des arcatures du bas-côté nord de la 2ème travée.



Le trésorier a alors pris la parole pour nous dresser le bilan financier, légèrement déficitaire. Comme vous le savez certainement, ces travaux sont rendus possibles grâce aux subventions de la commune et du département que nous remercions chaleureusement mais aussi grâce aux cotisations des adhérents, aux dons, aux recettes des lotos et du concert. Or, cette année, le loto de mars et le concert de mai ont été annulés en raison de la crise sanitaire. Voilà pourquoi prochainement, l'ARS organisera une tombola à la place des manifestations habituelles. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ceux ou celles qui passeront vous proposer des billets. Vous pourrez en profiter pour nous rejoindre moyennant une cotisation de 10 euros. Rappelons pour mémoire qu'en 28 ans d'existence l'ARS, à l'initiative de Josette MANO alors maire du village, a réuni près de 180 000 euros pour la restauration intérieure de l'église pour notre plus grand plaisir à tous.....L'église, au centre du village fait partie intégrante de notre patrimoine communal.

Bureau :

Présidente : Michèle BOUCHER

vice-présidente : Josette MANO

Secrétaire : Sophie NOAILLES

secrétaire adjointe : Hélène BONNET-CHRISTMANN

Trésorier : Patrick DARRAIDOU

trésorière adjointe : Françoise BETES

Le bilan de fin d'année de l'Association Jeux et Culture



Avec le confinement à la mi-mars, toutes les activités de l'AJC ont dû s'arrêter brutalement. Seulement les jardiniers ont eu la chance de pouvoir continuer durant tout ce temps à cultiver leurs parcelles et profiter ainsi d'une belle récolte en cette fin d'été ! Quelques accros au bodyzen ont tenu à reprendre une activité physique en extérieur durant le mois de juin. Ainsi, en fonction de la météo, une alternance entre bodyzen et marche rapide ont redynamisé ces muscles un petit peu ramollies par l'inactivité. Heureusement, nous avons pu reprogrammer notre Assemblée Générale avant la pause estivale. L'élection de quatre nouveaux membres au conseil d'administration a renforcé ce dernier pour la plus grande joie du bureau !

Béatrice SANN (Présidente), Véronique LEMIRE (Trésorière), Stéphane BALEGANT (Secrétaire), Julie VAN MUYSEN (Secrétaire adjointe et communication), Anaïk PICHON (Gestion des adhérents et page facebook du Jardin Partagé), Véronique COURDURIER (Communication), Catherine RANSON (Correctrice), Nadine Fayd'Herbe de Maudave (Cordon bleu)

Enfin la rentrée !

Galatée, notre ludothécaire, est ravie de vous accueillir à nouveau à la ludothèque depuis le mardi 15 septembre de 16h30 à 19h. Malheureusement, pour des raisons d'organisation, liées au coronavirus, l'ouverture du mercredi n'est pour le moment pas envisageable. Evidemment, le prêt de jeux et jouets sur rendez-vous continue à la fenêtre de la ludothèque permettant ainsi de réduire le nombre de joueurs désormais limité à 13 à l'intérieur du local. Nous rappelons que le respect des gestes barrières et le port du masque à partir de 11 ans est obligatoire ! A l'heure actuelle, l'accès à la salle des Gravettes n'étant pas possible nous sommes désolés de devoir repousser le début des activités cardiotraining, bodyzen et Fleur de l'âge à la première semaine du mois de novembre si l'évolution de la crise sanitaire le permet.

Retrouvez les événements de l'AJC ainsi que nos informations liés aux activités sur notre compte

Facebook : **Ajc Isle Saint Georges**

Sur la page Facebook de **la Ludothèque AJC** ainsi que la page **Le Jardin Partagé AJC**.

Pour tout contact : ajcislesaintgeorges@gmail.com

Le petit mot de remerciement

Clara, Emma et les enfants souhaitent remercier la Ludothèque et les parents d'élèves pour leurs dons de Jeux de société destinés à agrémenter le fond d'activité du périscolaire. De longues parties de jeux se profilent !



Le point de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) : Le mot du Président Alain CAMBLONG



Durant la fermeture de la chasse les bénévoles de l'asso ont mis en place des cultures à gibier sur des parcelles mises gracieusement à notre disposition. Que leurs propriétaires en soient ici remerciés ! Le résultat n'est pas sensas sur ces friches mais ce sera mieux l'an prochain ! Nous avons également mis sous cage 96 jeunes faisans, puis les avons relâchés après une dizaine de jours d'acclimatation au territoire. Merci aux adhérents qui ont participé à leur nourriture et à leur surveillance. A partir d'octobre, nous procéderons à 6 lâchers de faisans ou perdreaux. Il aura donc été diffusé dans la nature 300 pièces qui auront rejointes celles restantes ou nées de reproducteurs introduits durant la fermeture. J'espère que les propriétaires d'animaux domestiques seront aussi attentionnés que l'an dernier. Merci de ce respect.

Nous avons procédé à la révision tant des Statuts que du Règlement Intérieur et de Chasse (R.I.C.) Ceci nous a permis d'insister sur la SECURITE. A cet effet, si vous étiez inquieté par rapport au comportement d'un ou plusieurs chasseurs, évitez l'affrontement ! Appelez-moi instamment au 06 68 49 90 00. Je suis très disponible et me rendrai sur les lieux afin de traiter le problème sur le champ. Cela fait partie de ma responsabilité ! Le R.I.C. est déposé à la F.D.C.G., à la Préfecture et déposé et disponible en Mairie. Il est également remis, sous signature, à chaque adhérent de l'ACCA lors de la vente des Cartes de Droit de Chasse (adhésion). L'ouverture a eu lieu le 13 septembre. J'invite les usagers habituels de la nature à partager ces espaces, privés, avec l'attention nécessaire à l'exercice commun de la chasse qui, elle, est exécutée sur un territoire privé, qui lui est dédié, et qui ne dure que 5 mois et demi dans l'année !

A chacun d'entre nous d'y mettre un peu de bonne volonté et tous y trouveront l'harmonie que je souhaite de tous mes vœux.



Claude LAFOND nous a quitté le 15 juillet 2020 à l'âge de 87 ans. Cet éloge sera une découverte pour certains, un rappel pour les plus anciens. Claude était un enfant du village pour lequel il s'est dévoué, dans la discrétion mais avec abnégation et constance. Il siégea au conseil municipal de 1959 (à 26 ans) à 2001, soit pendant 42 ans, 18 ans en tant que conseiller puis 24 ans en tant qu'adjoint avec 3 maires successifs (Olivier COUSSILLAN, Josette MANO, et Jean-André LEMIRE). Toujours présent aux réunions, toujours présent quand on avait besoin de lui, il n'hésitait pas à exprimer ses points de vue. Il savait analyser les situations avec du bon sens et avait une qualité rare : admettre qu'il pouvait s'être trompé. Homme du terroir et viticulteur, il aimait à nous raconter l'époque où la Garonne n'était pas retenu par les digues comment ses débordements avait sauvé la vigne du phylloxéra et enrichit ainsi certains propriétaires. Pendant des années, c'est lui qui régula les flux du Saucats par manœuvre manuelle des pelles, tâche parfois ingrate mais indispensable. Dans les dernières années de sa vie son combat courageux contre la maladie et sa volonté de fer pour lutter contre la douleur et continuer à avoir de l'activité physique furent admirables. Nous adressons nos très sincères condoléances à sa famille, et plus particulièrement à Claudine son épouse depuis plus de 63 ans. Nous voulons lui dire combien Claude, par sa droiture et son action, a mérité notre respect et notre profonde reconnaissance.



Annie Monribot nous a quitté le 14 septembre 2020 à l'âge de 79 ans. Employée communale durant de nombreuses années, elle vit grandir bon nombre d'enfants du village. Installée depuis le début des années 1960 à l'Isle Saint Georges avec son époux Henri, ils font tous deux partie depuis cette époque de l'histoire de notre commune. Annie participa au bon fonctionnement de la collectivité sous la mandature de 3 maires M. Coussillan qui l'embaucha, Mme Mano et Mr Lemire. Son poste évolua au cours des années mais beaucoup se souviennent encore de la voir assise surveillant la cour de récréation ou encore le périscolaire. Elle régna également longtemps sur le restaurant scolaire où durant sa carrière elle servit plus de 100 000 repas pour le plus grand plaisir des enfants. Pour finir elle s'occupait aussi du ménage ce qui n'était pas une mince affaire : mairie, salle des Gravettes ou encore école étaient propres en un coup de baguette magique. Et oui celle que tous surnommaient Mamie « Moribot » était une véritable fée du logis. Annie était également une fervente alliée de la petite souris comme beaucoup se souviennent. En effet grand nombre gardent encore en mémoire leurs premières dents de lait arrachées avec grand soin par Mamie. Une dent bougeait, avec fierté nous courrions voir Mamie afin qu'elle s'en occupe même si celle-ci nous faisait parfois attendre plusieurs jours avant de retirer la dite quenotte. Retraitée depuis 2007, elle garda tout de même toujours un œil sur les enfants du village. Ces dernières années elle lutta avec dignité et énergie contre la maladie, un modèle pour tous. Nous regretterons Annie « Mamie » : sa sagesse, sa bienveillance et son engagement pour la commune qu'elle a adoptée et qui l'a adoptée et à qui elle manquera. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Nous n'oublions pas, Graziano Antonini décédé le 24 janvier 2020 à l'âge de 79 ans, Jeanne Lafargue née Martin décédée le 30 mars 2020 à l'âge de 94 ans et Odette Rabouin décédée le 31 août 2020 à l'âge de 94 ans tous habitants du village depuis de très nombreuses années. Une pensée également pour Lucile Bonaglia décédée le 3 mars 2020 à l'âge de 67 ans arrivée depuis peu au village. Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille ainsi qu'à leurs proches.

Carnet Rose

Nous souhaitons la bienvenue à de tout nouveaux Lilais et Lilaise.
Félicitations aux heureux parents !

Axel Mugny né le 13 avril 2020
Raphaël Guichebarou né le 2 juillet 2020
May-Lan De Carvalho née le 3 juillet 2020
Aria Vidoire née le 9 septembre 2020
Louis Laplaze né le 13 septembre 2020



Les Diplômés de l'année scolaire 2019-2020 :



Diplôme National du Brevet :

- DAUBANES Soline,
- DUPOUY Dorian,
- KALB Elya (Mention bien)

Baccalauréat Economique et Social :

- MAUROS-GERMON Albane (Mention bien)

Félicitations à tous ces jeunes diplômés pour leur réussite. Celles et ceux qui auraient été oubliés peuvent se manifester en Mairie.

Nouveaux horaires déchèteries

Depuis le 22 juin 2020, les horaires de déchèteries de La Brède et de Léognan ont changé afin d'offrir un service optimisé à tous les usagers du service. Deux changements importants sont mis en place :
Une saisonnalité avec des horaires d'été (du 2 mai au 31 octobre) et d'hiver (du 2 novembre au 30 avril).

Horaire d'été du 02 mai au 31 octobre : Lundi au vendredi : 14h00 – 18h00
Samedi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00
Dimanche : 8h30-12h30

Horaires d'hiver du 02 novembre au 30 avril : Lundi au vendredi : 13h00-17h00
Samedi : 8h30-12h30 et 13h00-17h00
Dimanche : 8h30-12h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Informations Mairie

En raison de la crise sanitaire persistante, le secrétariat de la Mairie reste fermé au public. L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

Pour joindre le secrétariat :

- Par téléphone au 05.56.72.67.29
- Par mail : accueil@islesaintgeorges.fr
- Boîte aux lettres de la mairie

AGENDA :

L'Isle aux enfants : En raison de la crise sanitaire précise qu'elle n'organisera pas la soirée d'Halloween habituelle du 31-10-20.

NOVINBR'ART 2020 se tiendra le 28 et 29 novembre de 14h00 à 18h00 à la Salle des Gravettes (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire). Le thème cette année : « ESPERANCE ET ENVIES ».

NOVINBR'ART
28 & 29 Novembre 2020
*Exposition de peintures
à Isle Saint Georges
Salle des Gravettes*

"ESPERANCE ET ENVIES"

*Samedi et
Dimanche* *De 14 h 00
à 18 h 00*

*Vote du public pour le 3ème prix
Pas de vernissage
Remise des prix à huis clos*

Organisée par la municipalité *Port du masque obligatoire*

Edité à 300 exemplaires Responsable de la publication : *Christian PATROUILLEAU*
Responsable de la Rédaction : *Manon LAPLAGNE* Rédaction : *élus et secrétariat* Photographie : *élus*

Prochaine parution non programmé